



Etat de présence :		P r	Ex	Abs		P r	Ex	Ab s
BICHON	Philippe				POIRON	Patrice	x	
BURCKEL	Michel		x		POURIAS	Laetitia		x
DROUET	Diane	x			SEYDOUX	Michel		
GAUTIER	Jacques		x					
GREFFE	Bernard	x			Elus communautaires invités permanents :			
GRONDIN	Frédéric	x			GAILLARD	Marie Anne	x	
HAMONIC	Hervé	x			LAMIABLE	Patrick		x
JOUAN	Robert	x			LAUNAY	Hélène		x
LAMOTTE	François-Xavier	x			VEYRAN	Bruno		x
LE PAIH	Magali	x						
					BRAZEAU	Marie	x	

Pr : Présent ; Ex : Excusé ; Abs : Absent

10 présents dont 8 droit de vote.

1^{ère} partie :

1. Accueil et répartition des rôles

- o Animateur : Robert
- o Compte-rendu : Hervé, Marie
- o Garant du temps : FX
- o Pousse décision : Hervé

2. Validations

- CR du CA du 12 avril
Le bureau propose d'examiner les prochains CR lors des bureaux pour décider de la pertinence de diffuser les 2 parties des CR.
- Nouvelles adhésions
Rencontre du 13/04/2021
Michel LESAGE, collègue citoyenneté, Nort sur Erdre, actif
Anthony GUIDOUX, collègue citoyenneté, Casson, actif
Rencontre du 7/05/2021
Stéphane MEZERETTE, collègue citoyenneté, Héric, actif
Anne GOUJON, collègue citoyenneté, Vigneux de Bretagne, retraitée
Ils souhaitent s'engager dans les groupes de travail. Les adhésions sont validées.
- Feuille de route Groupe précarité/solidarité
Le COPIL s'est retrouvé pour définir la feuille de route qui a été diffusée au CA.
Il y aura un article en juin sur le sujet dans le magazine de la CCEG pour appel aux habitants.
Nous solliciterons également les adhérents du CD via la plénière des adhérents.
François-Xavier Lamotte apporte une info sur le lancement d'un séminaire, en lien avec la GTPEC, sur la filière services aux personnes dans le cadre

d'une gestion territoriale des emplois et compétences avec les territoires voisins (Blain, Châteaubriant, Derval, Ancenis, Nozay). Problématique du vieillissement de la population et d'attractivité des métiers aux services à la personne, besoins et problématique différents selon les territoires -> faire le lien avec ce groupe et ne pas rester uniquement sur les emplois et compétences

A la rentrée, ouverture d'une section de formation d'aide à la personne sur le nouveau lycée public de NSE -> action à lancer de solliciter les deux lycées pour engager une démarche avec eux, idéalement en juin.

- Projet de convention TES
Le projet de convention est validé.
- Représentants pour les séminaires sur l'intégration des enjeux climat/air/énergie dans le PLUI (5 sièges : combien pour les administrateurs, combien pour les adhérents ?)
La proposition initiale était de 1 Co-président, 1 administrateur et 3 adhérents.
A date, 5 adhérents sont intéressés par la démarche : Dominique MICHENOT, Alina HOLSENBERGER, Caroline CHEDMAIL, Sébastien STRIDE et Jacques GAUTIER membre du bureau et du CA
Lien naturel avec le groupe stratégie DD
Choix du maintien à minima de 2 administrateurs actuels ? Un administrateur suppléant ? Quel retour au CA, par qui ?
Magali maintient le souhait de deux membres du CA au séminaire.
Le CA prend la décision de maintenir les propositions de membres actuels -> les 5 adhérents qui se proposent, Jacques fera le lien avec le CA.

3. Retour sur la rencontre des Territoires TES

Cette rencontre a fait l'objet d'un dialogue entre chaque territoire, entre élus, direction et CD: Ile d'Yeu, Erdre et Gesvres, Pouzauges et Redon

Thème : Quelles organisations nouvelles pour les transitions sur les territoires ?

Les CC finalisent les projets de territoire et leur pacte de gouvernance.

Des échanges ont eu lieu sur les dispositifs à mettre en œuvre pour garantir la transversalité et la coopération : nouveaux espaces, nouveaux modes de dialogue. Ces nouvelles organisations impliquent les élus, les agents et la société civile.

Les enjeux : animer et entretenir une dynamique en gardant en mémoire une ligne commune, construire des indicateurs, partager les analyses, entraîner tous ceux qui pourraient freiner.

Des idées de coopération : fabrique de territoire pour venir en appui des initiatives sur le territoire, espaces d'échanges de défrichage de sujets pour croiser les regards, des îlots de coopération pour mettre en œuvre des projets précis.

ET des questionnements : quel pilotage collectif mettre en œuvre entre élus ? Au sein des services ? Quelles organisations des acteurs de la société civile, pour coopérer avec l'acteur public ?

Il faut un portage politique fort.

L'évolution des territoires varie en fonction de l'évolution des contextes politiques. Sur Erdre et Gesvres, on a le sentiment que les Maires ont pris une nouvelle place qui positionne l'intercommunalité davantage au service des projets des communes. Notre rôle pourrait être celui de facilitateur pour apporter une vision territoriale.

Notre regret : on n'a pas pu aborder toutes les problématiques et le temps de parole accordé aux CD était moindre.

Dans les échanges, y a-t-il des sujets à dupliquer ? Oui, sur Pouzauges, le territoire a mis en place une fabrique, projet qui était en intention sur E & G, il y a une bonne année. Sur l'Ile

d'Yeu, les évolutions et changement d'organisation ont créé une défection temporaire à la démarche.

4. **Point d'étape après quelques CA** : échange libre sur la place et rôle de chacun au sein du CA, notamment les élus. Comment faire en sorte que chacun trouve sa place ? Comment bien fonctionner tous ensemble ?

Pour les élus :

Parole à Anne-Marie Gaillard, seule élue présente sur son ressenti en tant qu'élue :

Sur de nombreux points, les élus ne peuvent qu'être observateurs.

Votre rendu sur la perception de TES, est très intéressant, ça parle du fond.

Entrer dans un groupe par la visioconférence est très compliqué, abstrait.

Présentation du CD en conseil municipal à SSE : merci à Anne-Marie Gaillard d'être relai pour une prise de RDV, le 4 novembre avec le Conseil municipal de Sucé sur Erdre pour rencontrer les élus de Sucé-sur-Erdre

Questionnements sur le rôle attendu de l' élu : représentation de la Comcom ?

Les élus ne sont pas une entité, il y a des individus qui peuvent avoir des connaissances et des expériences différentes. C'est compliqué pour eux de dialoguer sur les sujets. Effectivement les élus ne peuvent pas représenter tous les élus.

Est-ce bien au CA qu'on peut vraiment échanger ? C'est un processus à mettre en place entre le CD et les élus pour évoquer les sujets de DD, précarité.

La présence des élus est très importante au CA pour :

- avoir un regard, un retour d'élus sur certains sujets, par exemple sur la manière d'aborder certains sujets. Votre regard nous importe beaucoup. Nous avons une vision citoyenne. Le regard des élus peut nous aider.
- observer notre fonctionnement et nos sujets pour relayer au Conseil communautaire ou partager auprès des autres élus. Être ambassadeur du CD en témoignant de notre fonctionnement et de nos sujets à la fois auprès des élus communautaires et des communes.
- assurer le lien entre le CD et la CCEG

Pour les nouveaux administrateurs

- problème de distinction entre les réunions CA et les réunions CI. Quelle utilité de parler de sujets déjà traités en CI de nouveau en CA (précision : ce sont des discussions informelles en CA qui peuvent perturber). Pourrait-on plutôt inviter les adhérents à participer à des concertations ou ateliers et les inviter au CA pour faire remonter les infos.

> Ne pas hésiter à faire remonter les cas qui se produisent pour servir de cas d'école

> Il faut un retour du CI vers le CA avec un risque de redite pour les personnes qui participent aux 2 instances.

Si la Fabrique redémarre, il y aura le même problème avec des retours au CI et au CA

- difficile de donner un avis. Impression première que le CA transmet des infos aux adhérents ; découverte que le CA fait énormément de choses. Le CI fait aussi énormément de choses, avec beaucoup d'informations sur le sujet, informations transmises par différents canaux (médiats notamment).
- Le CA consacre beaucoup de temps à l'organisation.

Comment mieux fonctionner en CA : les visios n'arrangent pas ; peut-être gagner en visibilité sur des sujets structurants et aller plus vite sur les thèmes moins structurants ?

Est-ce que le CA est une instance de débat pour traiter les sujets de fond ? Le bureau prépare, le CA débat, décide et organise. L'organisation du débat doit se faire en groupe de travail plénière, ... Nécessité de se recentrer sur la vie associative

Quelle est la différence entre le bureau et le CA ?

Le bureau prépare le CA (ordre du jour, éléments pour prise de décision)

C'est plus clair au CI qu'au CA. Le CI est plus concret avec des actions évolutives.

- Le CA attend des élus d'être ambassadeurs.
 - A l'arrivée au CA, il y avait une idée de parrainage avec un ancien -> ce serait bien de le mettre en place car le CA n'est pas le moment opportun pour poser pleins de questions. Par exemple, le(la) parrain/marraine appelle avant/après le CA, le(la) filleul(e).
5. Paroles aux élus
Echange sans les élus,
Bruno VEYRAND est adjoint dans sa commune et les conseils municipaux ont lieu tous les lundis. Sa participation aux CA est compromise.
Les possibilités sont :
- Remplacer Bruno Veyrand par un autre élu
 - Laisser un siège élu vacant
- Marie fait le point avec Patrick LAMIABLE pour trouver un autre élu.

2^{ème} partie :

6. Courrier Président CCEG sur le Projet de territoire et la délibération participation citoyenne : quelle appropriation de la délibération (page 64) par les adhérents ? quelle diffusion des documents ? quelle réponse ? (10 min)
Délibération sur la participation citoyenne : il faut un moment dédié pour échanger sur la proposition : un CA extraordinaire, séminaire ; et ne traiter que ce sujet.
Profiter du CA du 7 juin (traiter rapidement par mail certains sujets) pour travailler ensuite pendant 1h30 du sujet de la réponse à aborder à la délibération sur la participation citoyenne. Pour info, la convention devrait être signée en septembre.
Se mettre d'accord sur un langage commun pour faire la réponse. A date, c'est la première proposition de délibération participation citoyenne : sur le fond, pas de souci, prendre le temps de travailler la forme.
Présence des élus ? importance qu'ils participent en termes de culture et de témoignage. Le CD a toujours associé les élus et c'est aussi une manière de les rendre observateurs de nos échanges, de la qualité de nos échanges et du travail réalisé.
7. Projet de territoire Les adhérents ont eu dans leurs mains le projet et l'avis du CD. Il y a un risque de voir cette version de travail « sortir », car elle intègre tous les échanges et notamment les retours des élus. La diffusion de l'ensemble apporte-t-elle ?
Diffuser ce qu'a apporté le CD : quelles modifications ? quelles prises en compte ?
Décision d'information orale à la plénière et pas de diffusion.
8. Plénière CD de juin : ~~22 juin~~ (attention décision de reporter cette plénière au 6 juillet après ce compte-rendu)
9. Calendrier
- **Prochaines réunions du Conseil d'administration :**
 1. lundi 7 juin à 19h